

CUISINEZ comme un PRO



Achetez une **cuisinière à induction Frigidaire Professional** et vous recevrez par la poste une **batterie de cuisine de 4 pièces EN PRIME.**

Date butoir de la participation en ligne : 8 juin 2011

L'achat doit se faire entre le 5 et le 30 avril 2011.

Pour commencer le processus en ligne afin de recevoir votre cadeau avec achat Frigidaire :

1^{re} étape : Visitez <http://www.remiseelectrolux.ca/induction>

Pour être admissibles, toutes les demandes de remise doivent être inscrites en ligne.

2^e étape : Suivez les instructions en ligne pour inscrire votre cadeau avec achat.

3^e étape : Entrez tous les renseignements requis, y compris le(s) n^{os} de modèle(s) et de série.

4^e étape : Écrivez votre **n^o d'identification unique** dans l'espace réservé ci-dessous, ainsi que vos nom et prénom.

5^e étape : Imprimez votre formulaire de demande de rabais personnel à partir du site <http://www.remiseelectrolux.ca/induction> (ceci inclut votre **n^o d'identification unique** et le **n^o de série**). Envoyez une copie de votre reçu de caisse indiquant la date d'achat, le **n^o de modèle**, le nom du magasin ainsi que votre **formulaire de demande** personnel à l'adresse indiquée sur le **formulaire de demande**. Toutes les demandes DOIVENT porter le cachet de la poste du 8 juin 2011 au plus tard.

N^o D'IDENTIFICATION UNIQUE : _____

PRÉNOM : _____ **NOM DE FAMILLE :** _____

Limite d'un formulaire de demande par modèle acheté. Frigidaire se réserve le droit de vérifier toutes les demandes. Cette offre comprend toutes les taxes applicables (TPS, TVH, TVP ou TVQ). Cette offre ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou offre de rabais. Non valable pour les groupes ou les organismes. Cette offre s'adresse seulement aux personnes domiciliées au Canada.

Offre d'une durée limitée. Les achats dans des magasins à prix réduits/de liquidation sont exclus. Les demandes doivent être envoyées par la poste. Veuillez prévoir un délai de huit à douze semaines pour la livraison. Electrolux ne peut être tenue responsable des demandes perdues, mal acheminées, endommagées, retardées, illisibles ou incomplètes.